

Secrétariat de la Commission des nominations publiques

2007-2008

Rapport ministériel sur le rendement

Table des matières

SECTION I : APERÇU	3
DÉCLARATION DE LA DIRECTION	3
RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES	4
SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE	6
ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME	6
SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
TABLEAU 1 : LIEN DE L'ORGANISME AVEC LES SECTEURS DE RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT DU CANADA.	8
TABLEAU 2 : COMPARAISON DES DÉPENSES PRÉVUES ET DES DÉPENSES RÉELLES (ETP COMPRIS)	9
TABLEAU 3 : CRÉDITS VOTÉS ET LÉGISLATIFS	10
TABLEAU 4 : POLITIQUES SUR LES VOYAGES.....	12
SECTION IV : AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT	12

Section I : Aperçu

Déclaration de la direction

Je sou mets, aux fins de dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2007-2008 du Secrétariat de la Commission des nominations publiques.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2007-2008 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement* :

- Il est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- Il repose sur le (les) résultat(s) stratégique(s) et sur l'architecture des activités de programme de l'organisme approuvés par le Conseil du Trésor;
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable;
- Il fournit une base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées;
- Il rend compte de la situation financière en fonction des montants approuvés des budgets des dépenses et des Comptes publics du Canada.

Christine Miles
Directrice exécutive adjointe
Secrétariat de la Commission des nominations publiques

Renseignements sommaires

Raison d'être de la Commission des nominations publiques

Le Secrétariat de la Commission des nominations publiques a été mis sur pied par décret le 21 avril 2006 dans le but de soutenir l'établissement de la Commission des nominations publiques, dont le mandat est décrit dans la *Loi fédérale sur la responsabilité*. En prévision de la nomination des commissaires, le Secrétariat se consacre à préparer le terrain. La Commission et son secrétariat veilleront à ce que les nominations aux organismes, conseils et commissions se fassent équitablement en fonction des compétences des candidats, améliorant ainsi la confiance à l'égard de l'intégrité du système.

La Commission et son secrétariat font partie du portefeuille du Premier ministre, compte tenu de la prérogative de ce dernier en ce qui concerne les nominations faites par le gouverneur en conseil.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2007-2008		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
1 074	955	113

Ressources humaines (équivalents temps plein)

2007-2008		
Prévues	Réelles	Différence
4	1	3

D'avril à novembre 2007, il n'y avait personne en poste au Secrétariat de la Commission des nominations publiques. Depuis le début novembre 2007, une directrice exécutive adjointe y est affectée, ainsi qu'une adjointe administrative (embauchée à contrat).

Priorités de l'organisme

Nom	Type	Évaluation des progrès réalisés à l'égard des priorités
1. Soutenir la Commission	En cours	Respectée
2. Structurer l'organisme	Nouvelle	Respectée
3. Élaborer et mettre en œuvre le Code de pratiques	Nouvelle	Respectée
4. Surveillance, vérification et établissement de rapport	En cours	Respectée

La principale tâche en 2007-2008 demeure le travail préparatoire à l'établissement de la Commission.

Une fois les commissaires nommés, le Secrétariat fournira un soutien stratégique et opérationnel à la présidence ainsi qu'aux membres. Dans le but de réduire au maximum les délais, des documents d'information ont été préparés afin de présenter aux membres de la Commission des renseignements sur lesquels ils pourront se fonder pour prendre leurs décisions quant aux orientations stratégiques dans l'élaboration et la mise en œuvre du mandat de la Commission.

Le Secrétariat a renforcé l'établissement de sa structure organisationnelle, notamment au chapitre des pouvoirs délégués, et a conclu un nouveau protocole d'entente avec le BCP selon lequel ce dernier assurera les principaux services financiers et administratifs.

On a rédigé des ébauches d'un possible *Code de pratique* devant être soumis aux membres de la Commission une fois nommés, lequel se fonde sur le travail de recherche au sujet des pratiques exemplaires.

De plus, on a pensé aux façons de surveiller, de vérifier et de présenter les progrès réalisés à l'égard de la mise en œuvre du *Code de pratique* en prévision de l'établissement de la Commission.

Activités de programme par résultat stratégique (en milliers de dollars)

	Résultats prévus	État du rendement	2007-2008		Contribue à la priorité suivante
			Dépenses prévues	Dépenses réelles	
Résultat stratégique :	Assurer la mise en place de processus équitables et axés sur les compétences pour le recrutement et la sélection de personnes qualifiées en ce qui concerne les nominations faites par le gouverneur en conseil à l'intention des organismes, des conseils, des commissions et des sociétés d'État.				
Surveillance des nominations par décret			1 074	113	Appuyer la Commission
Total			1 074	113	

Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Analyse des activités de programme

Le Secrétariat de la Commission des nominations publiques ne poursuit qu'un seul résultat stratégique, lequel n'est associé qu'à une seule activité de programme. Ce résultat stratégique s'inscrit dans la volonté globale de rehausser la responsabilité du gouvernement, comme le prévoit la *Loi fédérale sur la responsabilité*.

Résultat stratégique

Assurer la mise en place de processus équitables et axés sur les compétences pour le recrutement et la sélection de personnes qualifiées en ce qui concerne les nominations faites par le gouverneur en conseil à l'intention des organismes, des conseils, des commissions et des sociétés d'État.

Activité de programme

Surveillance des nominations par décret.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2007–2008		
Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
1 074	955	113

Ressources humaines (équivalents temps plein)

2007–2008		
Prévues	Réelles	Différence
4	1	3

Même si la Commission ne devait pas être mise sur pied durant cet exercice, le Secrétariat a veillé à bien la structurer de manière à pouvoir l'établir à court préavis.

Le travail préparatoire en vue de l'établissement de la Commission a nécessité des recherches, tant au pays qu'à l'étranger, sur les pratiques exemplaires en matière de nominations publiques, l'élaboration d'ébauches concernant le *Code de pratiques* de même que la consultation d'organismes, de conseils, de commissions et de sociétés d'État. De plus, le Secrétariat a mis au point des modèles de plans stratégiques des nominations selon les procédures les moins strictes; ainsi, même si ces concernant les nominations que pourront utiliser les organismes publics

relevant de la Commission; ainsi, même si ces plans se fondent sur des processus de sélection rigoureux, ils pourront s'adapter à un large éventail d'organismes, de conseils, de commissions et de sociétés d'État, sans égard à leur taille ou à leurs responsabilités. Ce travail préparatoire cadre avec les efforts du BCP visant à améliorer, simplifier et moderniser les processus de nominations par décret, conformément aux principes énoncés dans la *Loi fédérale sur la responsabilité* visant la Commission des nominations publiques.

Section III : Renseignements supplémentaires

Tableau 1: Lien de l'organisme avec les secteurs de résultats du gouvernement du Canada

Résultat stratégique	<i>Assurer la mise en place de processus équitables et axés sur les compétences pour le recrutement et la sélection de personnes qualifiées en ce qui concerne les nominations faites par le gouverneur en conseil à l'intention des organismes, des conseils, des commissions et des sociétés d'État.</i>			
	Dépenses réelles de 2007-2008			Harmonisation avec le secteur du résultat stratégique du gouvernement du Canada
	Budgétaires	Non budgétaires	Total	
Surveillance des nominations par décret	113	-	113	Tous les secteurs de résultats du gouvernement du Canada
Total	113	-	113	

Harmonisation : Assurer la mise en place de processus équitables et axés sur les compétences pour le recrutement et la sélection de personnes qualifiées en ce qui concerne les nominations faites par le gouverneur en conseil à l'intention des organismes, des conseils, des commissions et des sociétés d'État.

L'activité de programme contribue à la réalisation de tous les secteurs de résultats du gouvernement du Canada en s'assurant que les processus de sélection concernant les nominations par décret soient équitables et fondés sur les compétences.

Tableau 2 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (ETP compris)

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2005– 2006	Dépenses réelles 2006– 2007	2007–2008			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Examens	-	633	1 074	1 074	955	113
Total	-	633	1 074	1 074	955	113
Plus : Coût des services reçus sans frais	-	104	S/O	116	S/O	45
Total des dépenses du ministère	-	737	S/O	1 190	S/O	158
Équivalents temps plein	-	4	S/O	4	S/O	1

Écart entre le total des dépenses prévues et le total des autorisations

La baisse est attribuable à un rajustement de 100 000 \$ au taux du régime d'avantages sociaux des employés.

Écart entre le total des autorisations et le total des dépenses réelles

L'excédent de 800 000 \$ s'explique du fait qu'il n'y avait aucun employé affecté aux activités du SCNP entre avril et octobre 2007; il n'a été doté que partiellement par la suite.

Écart entre les dépenses actuelles en 2006-2007 et celles en 2007-2008

La baisse de 500 000 \$ s'explique du fait que l'organisme est passé en 2006-2007 d'un effectif complet à un effectif inexistant d'avril à octobre 2007; il n'a été doté que partiellement par la suite.

Tableau 3 : Crédits votés et législatifs

(en milliers de dollars)

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	2007–2008			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
25	Dépenses de fonctionnement	945	945	945	103
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	129	129	10	10
Total		1 074	1 074	955	113

Tableau 4 : Politiques sur les voyages

Le Secrétariat de la Commission des nominations publiques se conforme à la politique sur les *Autorisations spéciales de voyager* du Conseil du Trésor du Canada.

Le Secrétariat de la Commission des nominations publiques se conforme à la *Directive sur les voyages* (dont les tarifs et les indemnités) du Conseil du Trésor du Canada.

**SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION DES
NOMINATIONS PUBLIQUES**

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

Secrétariat de la Commission des nominations publiques

États financiers (non vérifiés)

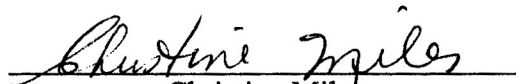
Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du ministère. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Secrétariat de la Commission des nominations publiques. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du Secrétariat de la Commission des nominations publiques concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans l'ensemble du Secrétariat de la Commission des nominations publiques.

Les états financiers du Secrétariat de la Commission des nominations publiques n'ont pas fait l'objet d'une vérification.


Christine Miles
Directrice exécutive adjointe

Ottawa, Ontario

Le 08 août 2008

Secrétariat de la Commission des nominations publiques États des résultats (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars 2008

Charges	2008	2007
	(en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux	69	572
Installations (note 6)	39	67
Services professionnels et spéciaux	21	76
Location	4	3
Transport et télécommunications	-	33
Autres charges	-	5
Services publics, fournitures et approvisionnement	-	5
Indemnités de départ (note 4)	(82)	82
Coût de fonctionnement net	51	843

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Secrétariat de la Commission des nominations publiques État de la situation financière (non vérifié)

Au 31 mars 2008

Actifs	2008	2007
	(en milliers de dollars)	
Actifs financiers		
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	119	-
Total des actifs financiers	119	-
Passifs et avoir du Canada		
Passifs		
Sommes dues à d'autres ministères et organismes fédéraux	17	54
Indemnités de vacances et congés compensatoires	-	25
Indemnités de départ (note 4)	-	82
Passif total	17	161
Avoir du Canada	102	(161)
Total	119	-

Obligations contractuelles (note 5)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Secrétariat de la Commission des nominations publiques
État de l'avoir du Canada (non vérifié)

Au 31 mars 2008

	2008	2007
	(en milliers de dollars)	
Avoir du Canada, début de l'exercice	(161)	-
Coût de fonctionnement net	(51)	(843)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 6)	45	103
Crédits de l'exercice utilisés (note 3)	113	633
Variation de la situation nette du Trésor (note 3c)	156	(54)
Avoir du Canada, fin de l'exercice	102	(161)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Secrétariat de la Commission des nominations publiques État des flux de trésorerie (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
	(en milliers de dollars)	
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	51	843
Éléments n'affectant pas l'encaisse		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 6)	(45)	103
Variation de l'état de la situation financière		
Augmentation des débiteurs	119	-
(Augmentation) diminution du passif:		
Sommes dues à d'autres ministères et organismes fédéraux	37	(54)
Indemnités de vacances et congés compensatoires	25	(25)
Indemnités de départ	82	(82)
	263	(161)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	269	579
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	269	579

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Secrétariat de la Commission des nominations publiques **Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiées)**

Exercice terminé le 31 mars 2008

1. Mandat et objectifs

Le Secrétariat de la Commission des nominations publiques a été constitué par le Décret du Conseil, numéro C.P. 2006-0228, le 21 avril 2006. Il a été mis en place pour préparer le terrain en vue de l'établissement de la Commission des nominations publiques, et une fois établi, pour fournir un support continu. Le mandat de la Commission est énoncé dans la Loi fédérale sur la responsabilité.

La Commission et son secrétariat font partie du portefeuille du premier ministre, compte tenu de la prérogative du premier ministre en ce qui concerne les nominations faites par le gouverneur en conseil.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés suivant les conventions comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes:

- a) **Crédits parlementaires :** Le Secrétariat de la Commission des nominations publiques est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. La présentation des crédits ne correspond pas à la présentation des rapports financiers fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant donné que les crédits dépendent essentiellement des besoins en trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement de haut niveau entre les deux méthodes de rapports financiers.
- b) **Encaisse nette fournie par le gouvernement :** Le Secrétariat de la Commission des nominations publiques fonctionne au moyen du Trésor qui est administré par le Receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse qu'il reçoit est déposée au Trésor et tous les décaissements qu'il effectue sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.
- c) **La variation de la situation nette du Trésor** correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, à l'exclusion du montant des revenus non disponibles comptabilisés par le Secrétariat de la Commission des nominations publiques. Il découle d'écarts temporaires entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.

Secrétariat de la Commission des nominations publiques **Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiées)**

Exercice terminé le 31 mars 2008

- d) Les charges** sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice :
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
 - Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- e) Avantages sociaux futurs :**
- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Secrétariat de la Commission des nominations publiques au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées, et elles représentent l'obligation totale du Secrétariat de la Commission des nominations publiques découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le Secrétariat de la Commission des nominations publiques n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
 - Indemnités de départ : Les employés ont droit aux indemnités de départ qui sont prévues dans leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ dans l'ensemble du gouvernement.
- f) Les débiteurs** sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.
- g) Incertitude relative à la mesure :** La préparation des présents états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Le principal élément pour lequel une estimation est faite est le passif pour les indemnités de départ. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Secrétariat de la Commission des nominations publiques Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars 2008

3. Crédits parlementaires

Le Secrétariat de la Commission des nominations publiques reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du Secrétariat de la Commission des nominations publiques diffèrent suivant qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours :

	2008	2007
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net	51	843
Rajustement apportés aux postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont aucune incidence sur les crédits :		
Plus (Moins) :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 6)	(45)	(103)
Indemnités de vacances et congés compensatoires	25	(25)
Indemnités de départ	82	(82)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	113	633

b) Crédits fournis et utilisés :

	2008	2007
	(en milliers de dollars)	
Crédit – Dépenses de fonctionnement	945	986
Montants législatifs	10	54
Moins :		
Crédits disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	-	-
Crédits annulés : Fonctionnement	(842)	(407)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	113	633

Secrétariat de la Commission des nominations publiques Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars 2008

c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés :

	2008	2007
	(en milliers de dollars)	
Encaisse nette fournie par le gouvernement	269	579
Variation de la situation nette du Trésor		
Variation des débiteurs	(119)	-
Variation des créditeurs	(37)	54
	(156)	54
Crédits de l'exercice en cours utilisés	113	633

4. *Avantages sociaux*

a) Prestations de retraite : Les employés admissibles du Secrétariat de la Commission des nominations publiques participent au Régime de retraite de la fonction publique qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p. 100 par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le Secrétariat de la Commission des nominations publiques versent des cotisations couvrant le coût du Régime de retraite de la fonction publique. En 2007-2008, les charges s'élèvent à 9 333 \$ (39 920 \$ en 2006-2007), soit environ 2,1 fois (2,2 en 2006-2007) les cotisations des employés.

La responsabilité du Secrétariat de la Commission des nominations publiques à l'endroit du régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ : Le Secrétariat de la Commission des nominations publiques verse des indemnités de départ aux employés en fonction de leur admissibilité, de leurs années de service et de leur salaire en fin de carrière. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. On présente ci-après l'état des indemnités de départ au 31 mars :

Secrétariat de la Commission des nominations publiques Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	82	-
Charges pour l'exercice	(82)	82
Prestations versées pendant l'exercice	-	-
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	-	82

5. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Secrétariat de la Commission des nominations publiques peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels il sera tenu d'effectuer ultérieurement des paiements pour l'acquisition de biens ou services. On résume ci-après les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2009	2010	2011	2012	2013 et exercices suivants	Total
Location	7	6	6	6	4	29

6. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Secrétariat de la Commission des nominations publiques est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

Services fournis gratuitement: Au cours de l'exercice, le Secrétariat de la Commission des nominations publiques a reçu gratuitement des services d'autres ministères (installations et cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires). Ces services gratuits ont été comptabilisés comme suit dans l'état des résultats du Secrétariat de la Commission des nominations publiques :

Secrétariat de la Commission des nominations publiques Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiées)

Exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
	(en milliers de dollars)	
Installations	39	67
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires	6	36
Total	45	103

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de telle sorte qu'un seul ministère effectue sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats du Secrétariat de la Commission des nominations publiques.

7. Chiffres correspondant

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.